PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

COURRIER N° 10

1986

PRIX : 25 F

TOPONYMIE ET HYDRONYMIE DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT (AUBE)

par Philippe BRUN

SOMMAIRE

Introduction 3

Noms de villages 7

Noms de rivières 29

Noms de pays 33

Bibliographie 37

Couverture :

Ancienne abbaye de Basse Fontaine, près de Brienne-le-Château.

Edité par l'Association des Amis du Parc - Maison du Parc - 10220 PINEY - Tél. 25.45.35.57
Imprimerie NÉMONT S.A. Bar-sur-Aube - Dépôt légal : 2e trimestre 86 - Imprimé en France.

INTRODUCTION

La toponymie est l'étude des formes anciennes, de l'origine et de l'histoire des noms de lieux géographiques. Avec l'anthroponymie, qui étudie les noms de personnes, elle constitue l'onomastique,linguistique des noms propres.

On distingue en général de la toponymie proprement dite, qui se consacre aux noms de lieux habités (communes et hameaux), les autres études annexes telles que :

— La microtoponymie qui s'occupe des lieux-dits, habitats isolés, quartiers et rues.

— L'hydronymie qui étudie les noms des cours et des plans d'eau.

— L'oronymie, ceux des éléments du relief (montagne, collines, plateaux, littoral).

— Enfin, diverses études sans appellation spécifique, concernant les noms de pays, régions, forêts, îles, les dénominations maritimes, et même, les noms des peuples et ethnies.

Le travail que nous présentons concerne la toponymie proprement dite, l'hydronymie et les noms de pays, dans les limites du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

La toponymie tend à se rapprocher de l'exactitude scientifique, ce qui lui confère une relative complexité et surtout une exigence de prudence. Aussi, faut-il se méfier des étymologies populaires qui fleurissent malheureusement dans l'esprit d'un grand nombre et surgissent de diverses fantaisies locales, ne tenant pas compte des réalités historiques ou linguistiques. La règle est de partir, dans tous les cas, des premières formes du toponyme, sachant que ces formes anciennes, retrouvées dans les archives surtout médiévales, donnent un nom qui a déjà bien évolué, parfois depuis des siècles — exception faite des formes anciennes contemporaines de la création du nom de lieu, en général postérieures au XIe siècle. Notons que les documents écrits antérieurs à 800 sont très peu nombreux, alors qu'un grand nombre de toponymes fut créé aux époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne.

Nous devons donc retrouver, au-delà des formes anciennes, une forme originelle qui restera le plus souvent hypothétique, puis, à partir de cette forme, interpréter le toponyme, c'est-à-dire en rechercher la signification selon la langue de l'époque.

Il faudra, bien sûr, tenir compte des usages de cette société rurale ancienne ; en particulier, à la suite des thèses des fondateurs de la toponymie en France (H. d'Arbois de Jubainville, A. Longnon, A. Dauzat), nous constatons que l'habitude était de donner au lieu le nom de son maître, si bien que le sens du toponyme renvoie très souvent à un nom de personne, un anthroponyme auquel nous serons amenés à donner aussi une signification.

En somme, nous comprenons bien que le caractère hypothétique de l'interprétation d'un toponyme augmente avec son ancienneté ; c'est particulièrement vrai pour les noms de rivière, souvent composés de traces de langues inconnues, datant du Néolithique ou de l'Age du Bronze. Bien sûr, nous n'hésitons pas, à l'occasion, à donner plusieurs interprétations possibles, ou à signaler l'incertitude d'une interprétation très hypothétique.

Voici maintenant quelques indications méthodologiques sur le travail que nous présentons.

Chaque article portant sur un nom de village, de rivière ou de pays, est divisé en trois rubriques :

1°) Mention de la forme la plus ancienne et parfois de quelques formes plus tardives, accompagnées de leur date exacte.

2°) Etymologie du nom, subdivisé en deux ou plusieurs éléments en cas de nom composé. Après l'interprétation de la forme originelle, nous indiquons l'évolution phonétique probable, d'une façon simple et compréhensible, avec une écriture majuscule.

3°) Histoire du nom en fonction de l'origine probable, puis de l'évolution historique du lieu.

Pour les noms de pays, cette rubrique est remplacée par l'énumération des communes du Parc comprises dans les limites du pays étudié, sachant, bien entendu, que différents pays peuvent se superposer.

Dans un but de simplification, nous utilisons assez peu le vocabulaire linguistique. Toutefois, il nous faut rappeler la définition de quelques mots :

— Un radical est la partie essentielle d'un mot, exprimant le sens principal, dénué de toute adjonction grammaticale ou formation diverse (préfixe, suffixe, etc...). Le radical est, ici, suivi d'un tiret. Signalons qu'en latin, nous ne mentionnons généralement que le radical, sans les désinences.

— Une racine est assez proche de la définition d'un radical ; il s'agit en général d'un élément irréductible et très ancien.

— Une attraction (dite paronymique) est l'influence étymologique exercée sur un mot par un autre mot de sens différent, mais de forme voisine.

— Une « langue » pré-indo-européenne est un ensemble de dialectes inconnus parlés par des peuples très peu connus (en dehors de quelques traces archéologiques), avant l'arrivée des langues de la famille indo-européenne (celtique, latine, germanique, etc...) sur le territoire français. Il n'existe actuellement qu'une seule langue pré-indo-européenne parlée en Europe occidentale ; c'est le basque. Dans l'Aube, les dialectes pré-indo-européens étaient parlés au Néolithique et au début de l'Age du Bronze. Ils furent progressivement absorbés par des dialectes apparentés au celtique à partir du XIIe siècle avant Jésus-Christ (très approximatif).

— La langue gauloise est l'ensemble des dialectes de la famille celtique (indo-européenne), mais contenant sûrement des éléments pré-indo-européens, parlés sur un territoire variable selon les époques, correspondant en gros à la Gaule. Dans l'Aube, le gaulois fut parlé environ entre le VIIIe siècle avant Jésus-Christ et le Ve siècle après Jésus-Christ.

— Le latin, plus exactement latin classique, est la langue introduite progressivement en Gaule par les Romains, à partir du Ier siècle avant Jésus-Christ. Son association avec des éléments gaulois donna ce qu'on appelle le latin vulgaire.

— Le germanique est l'ensemble des dialectes parlés par les Germains à l'époque des inva-

sions du Ve siècle. Le dialecte introduit dans la France du Nord, et en particulier dans l'Aube, est le francique (c'est-à-dire la langue des Francs).

Notons que les mots de chacune de ces quatre langues sont toujours inscrits en majuscule.

— Un « pagus » est un mot latin (qui a donné le français « pays ») désignant une circonscription administrative des époques gallo-romaine et franque, subdivision d'un ancien territoire de peuple gaulois appelé « civitas » (cité) sous l'Empire romain. Les pagi donnèrent naissance aux comtés aux époques franque puis féodale.

NOMS DE VILLAGES

AMANCE.

1 — 1153 .. Esmancia (nom de village). — 1243 .. Amancia (nom de rivière).

2 — Forme originelle : ALISMANTIA.

Composée (a) de ALIS, très ancien nom de rivière, commun dans toute la France, associant :

— d'une part, le radical très répandu AL- ou AR- et

— d'autre part, le radical IS-,

tous deux hydronymiques et originaires d'un dialecte pré-indo-européen hypothétique datant du Néolithique,

et (b) de MANTIA, mot gaulois ou pré-indo-européen, présent dans quelques noms de petites rivières de France, et désignant peut-être un état boueux ou marécageux.

Evolution phonétique : ALISMANTIA — AL SMANCIA — ASMANCE.

3 — Tout d'abord, nom d'un ruisseau et de la contrée forestière environnante, depuis l'époque gauloise.

Puis, à partir d'une époque indéterminée, antérieure au XIIe siècle, nom d'un village établi sur ce ruisseau.

AUZON.

1 — 854 .. Alsonum (nom de village). — 1202 .. Ausona (nom de rivière).

2 — Forme originelle : ALISON.

Composée (a) de ALIS, très ancien nom de rivière, commun dans toute la France, associant :

— d'une part, le radical très répandu AL- ou AR- et

— d'autre part, le radical IS-,

tous deux hydronymiques et originaires d'un dialecte pré-indo-européen hypothétique datant du Néolithique,

et (b) de ON, qui peut être soit un suffixe gaulois, soit plutôt une forme masculine dérivée du mot gaulois ONNA, signifiant rivière, onde, flot, fontaine.

Evolution phonétique : ALISONNA — ALISON — AL SON — AU SON.

3 — Tout d'abord, nom de la rivière, depuis l'époque gauloise. Puis, assez précocement, peut-être dès l'époque gauloise, nom d'un village qui s'établit dans cette vallée, près de la voie romaine Troyes-Toul, et prit le nom de la rivière.

En 1919, l'appellation « les Marais » apparut officiellement, probablement pour distinguer ce village d'un autre Auzon, situé en Haute-Loire.

LES BAILLYS.

1 — 1379 .. Bailly.

2 — L'origine de ce toponyme d'apparition tardive viendrait directement du mot français bailli désignant un agent du Roi ou d'un seigneur, chargé de fonctions judiciaires, institué par Philippe-Auguste à la fin du XIIe siècle. L'étymologie est latine et vient de BAIULUS signifiant portefaix, porteur, chargé d'affaires.

3 — Au XIIIe siècle, il s'agissait vraisemblablement d'un fief possédé par un bailli de la région.

Un village s'y développa et forma, en 1790, une commune qui sera rattachée, quelques années plus tard, à Chauffour.

Les deux parties du hameau incitèrent à le dénommer « Les Baillys ».

BLAINCOURT.

1 — 1145 .. Blincourt, Bleincuria.

2 — Nom composé (a) de Blain, dont nous proposons deux hypothèses étymologiques : soit BLADIN, nom d'homme, diminutif tardif de BLADO, nom d'homme germanique, soit BLADING, composé, d'une part, de BLADO et, d'autre part, du suffixe germanique -ING, signifiant clan, famille, maison,

et (b) de court, ou cort, mot ancien français venant du latin vulgaire CURTIS, signifiant ferme, lui-même dérivé du latin classique COHORTIS, signifiant enclos, cours de ferme, et qui a donné le mot français cour.

3 — Ferme possédée par Bladin, établie en ce lieu vers le VIIIe ou IXe siècle ou, dans la seconde hypothèse, par la famille de BLADO, seigneur franc, entre les VIe et VIIIe siècles.

En 1910, l'appellation « sur Aube » apparut officiellement, probablement pour distinguer ce village d'un autre Blaincourt, situé dans l'Oise.

BOSSANCOURT.

1 — 854 .. Bosonis curtis.

2 — Nom composé (a) de BOSON, nom d'homme dérivé de BOSO, nom d'homme germanique (qui signifierait « méchant »),

et (b) de court, ou cort, mot ancien français venant du latin vulgaire CURTIS, signifiant ferme, lui-même dérivé du latin classique COHORTIS, signifiant enclos, cour de ferme, et qui donna le mot français cour.

Evolution phonétique : BOSON CURT — BOSAN COURT.

3 — Ferme possédée par Boson, établie en ce lieu probablement autour de 800.

BOURANTON.

1 — 1146 .. Bosenton.

2 — Forme originelle: BOSANTON, composée (a) de BOSANT-, radical de nom d'homme gallo-romain, dérivé hypothétique du radical de nom d'homme gaulois BOS-,
et (b) du suffixe gallo-romain -ON, marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : BOS ANTON — BOUZ ANTON, puis fausse régression du Z en R, vers le XVIe siècle.

3 — Domaine gallo-romain possédé par Bosantus, établi en ce lieu entre les Ier et IIIe siècles.

BRANTIGNY.

1 — 1110 .. Brantiniacum.

2 — Forme originelle : BRANTINIAC, composée (a) de BRANTINI-, radical de nom d'homme gaulois,
et (b) du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux.

3 — Domaine gaulois ou gallo-romain possédé par Brantinius, établi en ce lieu avant le IIIe siècle.
Une tombelle celtique proche du village indique l'existence d'un habitat très ancien en ce lieu (Age du bronze ou 1er âge du fer).

BREVONNES.

1 — 1177 .. Bevronne.

2 — Forme originelle : BIBERONNA, composé (a) de BIBER, mot gaulois signifiant castor, et (b) de ONNA, mot gaulois signifiant rivière, onde, flot, fontaine.

Evolution phonétique : BIBERONNA — BEB RONNA — BEV RONNE.

3 — Cette « rivière aux castors » désignait tout d'abord le cours supérieur de l'Auzon et la contrée forestière environnante, depuis l'époque gauloise.
Puis, tardivement, vers le XIe ou le XIIe siècle, un village s'établit en ce lieu et prit le nom de la contrée.

BRIEL.

1 — 1101 .. Brieium.

2 — Forme originelle : BRIGIAC, composée (a) de BRIGI- radical de nom d'homme gaulois (qui signifierait « fort »),
et (b) du suffixe gaulois -AC marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : BRIGIAC — BRIGEI — BRI EI — BRI EIL.

3 — Domaine gaulois ou gallo-romain, possédé par Brigius, établi en ce lieu avant le IIIe siècle.
En 1919, on ajouta l'appellation « sur Barse ».

BRIENNE-LA-VIEILLE.

1 — 451 .. Brionenses. — Vers VIIe siècle .. Brienna. — 851 .. Brionna. — 966 .. Breona.

2 — Forme originelle : BRIWONNA ou BRIWENNA, composée de BRIWA, mot gaulois signifiant pont, et d'un second élément qui peut être :

— soit le suffixe gaulois -ENNA, fréquent dans les noms de lieux,

— soit le mot gaulois ONNA signifiant rivière, onde, flot, fontaine.

Evolution phonétique : BRIWE/ONNA — BRI ONNA — BRI E NNA.

3 — Bourgade gauloise très ancienne. Sa situation sur les voies commerciales reliant la Manche à la Méditerrannée nous permet de supposer son existence dès l'Age de bronze. Le nom, d'origine celtique, est apparu probablement entre le Ve et le Ier siècle avant J.C., peut-être même à l'époque protoceltique (Age du bronze final, Ier Age du fer). Cependant, l'archéologie locale ne nous donne aucune précision.

Le toponyme indique l'existence, à cette époque, d'un pont sur l'Aube ou, tout au moins, du ponton d'un port fluvial (le premier établi sur l'Aube après la traversée du plateau de Langres). A cette époque gallo-romaine, cette bourgade du territoire des Tricasses constituait un relais important sur le tronçon Langres-Châlons de la grande via Agrippa (Lyon-Boulogne). L'appellation « la Vieille » distingue ce village du bourg établi plus récemment au pied du « château » ; on trouve la mention « Antiqua » dès le IXe siècle.

Signalons, en outre, que certains auteurs considèrent que Jules César mentionnait les Briennois sous le nom de « BRANNOUII » ou « BRANNOUICES », dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules. C'est probablement faux : cette peuplade gauloise, cliente des Eduens, était plutôt établie dans l'Est de la Bourgogne.

BRIENNE-LE-CHATEAU.

1 — Pour la forme ancienne voir « Brienne-la-Vieille ».

2 — Pour l'étymologie voir « Brienne-la-Vieille ».

3 — La colline de l'actuel château servait probablement d'oppidum à la bourgade gauloise (aujourd'hui Brienne-la-Vieille).

Celle-ci ayant été détruite au cours des invasions barbares du Ve siècle, un lieu fortifié s'établit sur cette colline et donna naissance au château féodal dont la première mention date de 966. Un bourg très prospère au Moyen-Age s'organisa au pied du château.

LES BURES.

1 — 1117 .. Sanctus Michahel de Buris.

2 — Une bure, en ancien français, est une petite maison, une cabane. Ce mot vient du germanique BUR signifiant hutte, cabane.

3 — Petit hameau forestier regroupant quelques cabanes, établi vers le XIe siècle. La paroisse était placée sur le vocable de Saint Michel.

CHAMP-SUR-BARSE.

1 — 1550 .. Champroi. — 1653 .. Champ-au-Roi.

2 — Apparemment « Champ du Roi ».

Mais il est possible que la forme Champ-au-Roi soit une reconstitution artificielle à partir du mot français roi, roy (au sens de prince), et vînt en fait de champ roi (ou roit), en ancien français, c'est-à-dire champ raide, au sens de ferme, fort, dur.

Le mot champ vient du latin CAMPUS, signifiant plaine, puis terrain plat et cultivé, champ.

3 — Lieu dit où s'établit assez tardivement un hameau (XVIe siècle). L'origine de la référence royale est obscure. Il existait un moulin relevant de la châtellenie de Vendeuvre, rattachée directement à la Couronne.

Vers l'époque révolutionnaire, la référence royale disparut et le village fut appelé « Champ-au-Peuple », puis très vite « Champ-sur-Barse ».

CHAMPIGNY.

1 — 1139 .. Campigni. — 1140 .. Campineium. — 1146 .. Campiniacum.

2 — Forme originelle : CAMPANIAC, composé (a) de CAMPANI-, radical de nom d'homme latin (gentilice), dérivé du latin CAMPUS signifiant plaine, champ, ou encore adjectif latin signifiant habitant de la plaine,

et (b) du suffixe gaulois -AC marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : CAMPANIAC — CAMPENIAC — CAMPIGNI.

3 — Domaine gallo-romain possédé par Campanius établi en ce lieu entre le Ier et le IVe siècle ; ou, dans l'autre hypothèse, domaine établi sur la « plaine » de la Champagne humide, entre le Ier et le VIe siècle.

CHANTELOT.

1 — XIIe siècle .. Canteleu. — 1195 .. Cantelou.

2 — Nom composé (a) de cante ou chante, du verbe chanter (latin CANTARE)
et (b) de leu, forme ancienne de loup (latin LUPUS).

Evolution phonétique : C ANTELEU — CHANTELEU — CHANTEL O.

3 — Nom d'une ferme établie vers le XIe ou XIIe siècle, surnommée « Chanteloup », c'est-à-dire « où on entend hurler les loups ».

CHAUFFOUR.

1 — 1081 .. Calidus Furnus (fausse latinisation).

2 — Forme originelle : CALCIS FURNUS, forme latine de l'ancien français chauffour, signifiant four à chaux.

Evolution phonétique : C ALC F URN — CHALS FOURN — CHAUS FOUR — CHAU FFOUR.

3 — Ancien four à chaux, datant des environs du IXe siècle, autour duquel s'établit un petit village. L'adjectif « calidus » signifiant « chaud », présent dans la première forme ancienne, est en fait une mauvaise reconstitution.

En 1805, on réunit les communes de Chauffour et de Bailly, l'ensemble étant baptisé « Chauffour-lès-Bailly ».

COURBETON.

1 — Vers 1140 .. Curbetum.

2 — Forme originelle : COURT BETTON, composée (a) de court, cort, mot ancien français, venant du latin vulgaire CURTIS, signifiant ferme, lui-même dérivé du latin classique COHORTIS, signifiant enclos, cour de ferme, et qui a donné le mot français cour,

et (b) de BETTON, nom d'homme dérivé de BETTO, nom d'homme germanique (qui signifierait « lit »).

3 — Ferme possédée par Betton, établie en ce lieu entre les IXe ou XIe siècles.

COURTERANGES.

1 — 878 .. Curtis Argenterii. — XIIe siècle .. Curterangia.

2 — La première forme ancienne montre clairement que ce nom se composait originellement : (a) de court, ou cort, mot ancien français venant du latin vulgaire CURTIS, signifiant ferme, lui-même dérivé du latin classique COHORTIS, signifiant enclos, cour de ferme, et qui a donné le mot français cour,

et (b) d'argentier, mot ancien français signifiant banquier, changeur, venant du latin ARGENRATIUS de même sens.

Evolution phonétique : C. ARGENT ARI — C. ARGENT IER — C. ARGENT IE — C. ARENGT IE — C. ARENGE S.

On a proposé une autre explication, plus douteuse : il s'agirait d'une forme originelle hypothétique : CURT ADERICING composée de court et d'un ancien nom de domaine franc qui signifierait la famille (germanique -ING) d'ADERIK (nom de personne germanique).

L'évolution phonétique serait : C. ADERIKING — C. ADERICINGE — C. ADER ANGE — C. ER ANGE.

2 — Dans l'hypothèse la plus probable, il s'agit de « la ferme de l'argentier », vraisemblable banquier de Troyes, établie en ce lieu au IXe siècle.

DER.

1 — 1201 .. Derf.

2 — La forme originelle est DERU, qui est un mot gaulois signifiant chêne. Il s'agit donc du pays de la forêt de chênes.

3 — Hameau situé à la lisière de la forêt du Der, nom de la forêt d'Orient jusqu'au XIIe siècle.

DIENVILLE.

1 — 1104 .. Diunvilla.

2 — Nom composé (a) de Dien, dont nous proposons la forme originelle DIDING, composée :
d'une part, de DIDO, nom d'homme germanique, et, d'autre part, du suffixe germanique -ING, signifiant clan, famille, maison.
l'évolution phonétique serait : DIDING — DI ING — DI EN,
et (b) de ville, de UILLA, mot latin signifiant domaine rural, utilisé dans ce sens jusqu'au XIe siècle, ayant donné le français ville, au sens de domaine puis de village.

3 — Domaine franc, possédé par la famille de DIDO, établi en ce lieu à l'époque mérovingienne entre le VIe et le VIIIe siècle.

DOLANCOURT.

1 — ? .. Dodoleni curtis. — 1225 .. Dolencort.

2 — Nom composé (a) de Dodolen dont nous proposons deux hypothèses étymologiques :
— soit DODOLIN, nom d'homme, diminutif tardif de DODOL, dérivé de DODO, nom d'homme germanique,
— soit DODOLING composé, d'une part, de DODOL et, d'autre part, du suffixe germanique -ING, signifiant clan, famille, maison,
l'évolution phonétique serait : DODOLING — DODOLEN — DOLEN,
et (b) de court, ou cort, mot ancien français venant du latin vulgaire CURTIS, signifiant ferme, lui-même dérivé du latin classique COHORTIS, signifiant enclos, cour de ferme, et qui a donné le mot français cour.

3 — Ferme possédée par Dodolin, établie en ce lieu vers le VIIIe ou IXe siècle, ou, dans la seconde hypothèse, par la famille de DODOL, seigneur franc, entre les VIe et VIIIe siècles.

DOSCHES.

1 — 1122 .. Doschia.

2 — Il est probable que la forme originelle fût : DE OSCA, composée : (a) de DE, préposition latine, marquant la provenance, fréquente dans la désignation des noms de lieux en latin vulgaire, suivie de l'ablatif, ayant subi ici une agglutination au mot principal,
et (b) de OSCA, mot gaulois, signifiant terre cultivée, champ ou jardin clos de haies, originaire probablement d'un dialecte pré-indo-européen hypothétique héritier du Néolitique, ayant donné par la suite l'ancien français osche, ouche, de même signification.

Evolution phonétique : DE OSCA — DE OSCHE — D'OSCHE.

3 — Lieu-dit, dénommé ainsi vers les VIIIe ou IXe siècles, remarquable par une ouche, c'est-à-dire un champ clos de haies.

EPAGNE.

1 — 1097 .. Hispania.

2 — Forme originelle : HISPANIA, nom propre latin signifiant Espagne.

3 — Probablement, domaine rural d'une colonie d'Espagnols, installée sous l'Empire romain, entre le Ier siècle avant J.-C. et le Ve siècle après J.-C.

L'ETAPE.

1 — 1192 .. Stabula.

2 — Il s'agit de la déformation d'étable, par attraction paronymique d'étape.
Etable, signifiant demeure pour animaux, vient du latin STABULUM, dérivé du verbe STARE, signifiant « se tenir debout ».

3 — Ancienne étable, à partir de laquelle s'établit un hameau, vers le XIIe siècle.

GERAUDOT.

1 — 1212 .. Allefou. — 1269 .. Aguillefagus. — 1381 .. Aquilefagus. — 1670 .. Aillefou, Giraudot.

2 — (a) Aillefou, ancien nom du village, composé de deux mots :
— le premier est incertain ; il peut s'agir, soit d'aille, forme dialectale (de l'Est de la France) d'aigle (latin AQUILA), soit d'aguille, forme ancienne d'aiguille, (latin vulgaire ACUCULA, dérivé du latin ACUS, signifiant aiguille) ;
— le second est l'ancien français fou, signifiant hêtre, venant du latin FAGUS, de même sens.
(b) Géraudot, nom du village à partir de 1670, correspondant au patronyme Geraudot, diminutif de Géraud, prénom médiéval venant du germanique Gerwald (composé de GARI, lance, et de WALDAN, gouverner).

3 — Lieu-dit, puis hameau forestier à partir du XIIe siècle, déterminé par un hêtre, soit pointu comme une aiguille, soit remarquable par la présence d'aigles, ou plus exactement de grands rapaces, ou encore associé à un habitant de ce lieu retiré, qui aurait été surnommé « Aigle ».

Au XVIIe siècle, Géraudot, seigneur du fief d'Aillefou, donna son nom au village.

JESSAINS.

1 — 980 .. Jasant. — 1112 .. Jassens. — 1201 .. Gesseing. — XIIIe s. .. Warsaint. — 1261 .. Jarssene. — 1265 .. Gersains.

2 — L'étymologie est incertaine, étant donné la contradiction apparente des formes anciennes.

— La forme « Gersaint » évoque une forme hypothétique originelle : GERITIENT, composée (a) de GERITI-, radical de nom d'homme gallo-romain, dérivé du gaulois GER-,
et (b) du suffixe gaulois -ENT, fréquent dans les noms de lieux.
L'évolution phonétique serait : GERITIENT — GERS ENT — JERS ENT — JE SSEINS.

— La forme Gesseing évoque plutôt la forme originelle : GISING, composée (a) de GISO, nom d'homme germanique (signifiant flèche),

et (b) du suffixe germanique -ING, signifiant clan, famille, maison.

L'évolution phonétique serait : GISIING — GESSING — JESSING.

Nous penchons pour la première hypothèse. Signalons, par ailleurs, que Jasseines, situé dans le Nord du département de l'Aube aurait la même étymologie.

3 — Dans la première hypothèse, il s'agirait d'un village ou domaine gallo-romain possédé par Geritius, assez précocement d'après le suffixe (vers le Ier siècle avant J.-C. ou le Ier siècle après J.-C.). L'archéologie prouve l'existence d'un habitat gallo-romain en ce lieu.

Dans la deuxième hypothèse, ce serait le nom d'un domaine franc possédé par la famille de GISO entre les VIe et VIIIe siècles.

(On a proposé un dérivé de Jas, mot provençal signifiant bergerie, mais cette zone dialectale est trop éloignée pour qu'on souscrive à cette étymologie).

JUVANZE.

1 — 1112 .. Juvanzeium.

2 — Forme originelle : JUVENTIAC, composée (a) de IUUENTI-, radical de nom d'homme latin (gentilice), dérivé du latin IUUENIS signifiant jeune,

et (b) du suffixe gaulois -AC marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : IUUENTIAC — JUVENSEI — JUVANZEI.

3 — Domaine gallo-romain, possédé par Juventius, établi à proximité de la voie romaine Langres-Châlons, entre les Ier et IVe siècles.

LARIVOUR.

1 — 1137 .. Abbatia de Ripatorio. — 1146 .. Adrivorium.

2 — Forme originelle : Ad ripatorium, composée (a) de ad, préposition latine marquant la direction et le voisinage, fréquente dans la désignation des noms de lieux en latin vulgaire, suivie de l'accusatif, ayant subi ici une agglutination au mot principal,

et (b) de ripatorium, forme dérivée du latin RIPA signifiant rive, et désignant un bâtiment établi sur la rive d'un cours d'eau, traduit probablement en ancien français par « rivoire » (hypothétique).

Evolution phonétique : AD RIPATORIUM — AD RIVORIUM — A RRIVOIRE — A RRIVOUR — L'A RIVOUR.

Vers le XIVe siècle, le nom a subi l'agglutination de l'article « l ».

3 — Abbaye fondée en 1135 par Thibaut II, Comte de Champagne, St Bernard et Hatton, evêque de Troyes, sur les bords de la Barse.

LASSICOURT.

1 — 991 .. Ladericiaca cortis. — 1083 .. Larzeicurtis.

2 — Nom composé de (a) Lassi, dont la forme originelle était LATERICIAC, composé de LATERICI-, radical d'un adjectif latin signifiant « bâti en briques », dérivé du latin LATER signifiant brique, ou encore radical moins probable d'un nom d'homme latin, dérivé du latin LATER (il existe un gentilice LATERIUS), et du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux, l'évolution phonétique étant : LATERICIAC — LADERICIAC — LADER SIAC — L ERSEI — LA RSI,

et (b) de court, ou cort, mot ancien français venant du latin vulgaire CURTIS, signifiant ferme, lui-même dérivé du latin classique COHORTIS, signifiant enclos, cour de ferme, et qui a donné le mot français cour.

3 — Domaine gallo-romain dont le bâtiment central devait être construit en briques, (ou encore possédé par Latericius), établi en ce lieu entre les Ier et Ve siècles, sur la voie romaine Langres-Châlons.

Sur le lieu de cette ancienne villa, sûrement détruite lors des invasions barbares, une ferme s'installa, vers le VIIIe ou le IXe siècle ; un village du nom de Larzicourt puis Lassicourt s'y développa.

LAUBRESSEL.

1 — 1122 .. Arbrosellum.

2 — Forme originelle : arbrissel, mot ancien français signifiant « petit arbre », ayant donné le français arbrisseau, venu du latin ARBOR, arbre, suivi du diminutif -ICELLUM.

Evolution phonétique : ARBRISSEL — ARBRESSEL — ALBRESSEL — L'AUBRESSEL. Vers le XIVe siècle, le nom a subi l'agglutination de l'article « l ».

3 — Ferme remarquable par un arbrisseau, établie en ce lieu, probablement, vers le IXe siècle.

LESMONT.

1 — 1110 .. Lesmont. — 1143 .. Lesmunt. — 1191 .. Lacimons. — 1366 .. Leemons.

2 — L'étymologie de ce nom de lieu est obscure, par l'absence de formes anciennes interprétables. Par ailleurs, il n'existe aucun endroit susceptible d'être appelé un mont, sur le territoire de cette commune. Devant ces difficultés, nous retiendrons deux hypothèses :

— On a proposé, tout d'abord, un nom d'homme germanique qui aurait donné directement sa forme au toponyme, sans adjonction de suffixe ; il s'agit de LEUDMUND (ou LIUTMUND), signifiant « le protecteur du peuple » (composé de LIUT, peuple, et MUND, protéger).
L'évolution phonétique serait : LIUTMUND — LEUTMUND — LE SMOND.

— A cause de sa situation près du carrefour de la voie romaine Troyes-Toul qui traverse l'Aube à cet endroit, de la voie Langres-Châlons, et de la découverte de quelques vestiges archéologiques, il nous est permis de supposer une origine gauloise à ce toponyme, avec une forme originelle hypothétique LEGISMEDONIS, qui serait composée de LEGISAMA, superlatif gaulois de LIGA,

signifiant boue, marais, lie, et du suffixe gaulois -EDO, marquant les noms de lieux, l'ensemble signifiant un lieu très bourbeux ou marécageux.

L'évolution phonétique serait : LEGISAMEDO — LEGIS MEDON — LEE S M ON — LE S M ON, suivie de l'attraction paronymique de « mont ».

3 — Dans la première hypothèse, il s'agirait d'un domaine rural possédé par Liutmund, entre les VIe et IXe siècles.

Dans la deuxième hypothèse, il s'agirait d'un village gaulois, probablement établi avant le Ier siècle avant J.-C., sur un passage de l'Aube, dans la contrée marécageuse formée par le confluent de la Voire.

LA LOGE AUX CHÈVRES.

1 — 1199 .. Logia.

2 — Une loge, en ancien français, était une cabane couverte de feuillages, puis une petite maison forestière. Ce mot vient du germanique LAUBJA signifiant cabane.

Autour de la forêt d'Orient, les loges désignaient, semble-t-il, des fermes ou hameaux dépendant de l'Ordre des Templiers. Plusieurs appellations ont permis de distinguer La Loge aux Chèvres des autres loges : tout d'abord « en Orient » - puis « aux chèvres », probablement à cause d'un élevage de chèvres (apparition de cette appellation en 1547) - enfin, aux XVIIe et XVIIIe siècles « Mesgrigny » (voir La Villeneuve-au-Chêne).

3 — Ferme, puis hameau créé lors du défrichement de la forêt d'Orient au XIIe siècle.

LUSIGNY.

1 — 1129 .. Lusegneium. — 1136 .. Lusiniacum.

2 — Forme originelle : LUCINIAC, composée (a) de LUCINI-, radical de nom d'homme latin (gentilice) ; dérivé du latin LUCIS signifiant lumière,

et (b) du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : LUCINIAC — LUSINIAC — LUSIGNI.

3 — Domaine gallo-romain possédé par Lucinius, établi en ce lieu entre les Ier et IVe siècles, sur la voie romaine Troyes-Langres.

En 1919, la commune reçoit l'appellation officielle « sur Barse », afin de la distinguer des autres Lusigny (Côte d'Or, Allier).

MAGNY-FOUCHARD.

1 — 1179 .. Fulchart Meisnil.

2 — Ce nom de lieu est composé de :

— Magny, autre forme de l'ancien français mesnil désignant une maison de paysan, venant du latin MANSIONILE, diminutif de MANSIO signifiant maison, lieu où on demeure (dérivé de MANERE, demeurer).

Evolution phonétique : MANSIONIL — MAIS ONIL — MAI G NIL — MAI G NI.

— Fouchard ou plus anciennement Fulchard, nom d'homme venant du germanique FOLKHARD signifiant « la dureté du peuple » (composé de FOLK, peuple, et de HARD, dur).

3 — Maison rurale tenue par Fulchart, francisé en Fouchard, au XIe ou au XIIe siècle.

MATHAUX.

1 — 1139 .. Mastel. — 1143 .. Mastoil.

2 — Un mastel ou mastau, en ancien français, était une sorte de mesure. Il s'agirait peut-être d'un diminutif de mast, mât.

3 — Moulin désigné du nom d'une mesure de grains, vers le XIe siècle, autour duquel un hameau s'établit ensuite.

MESNIL-SAINT-PÈRE.

1 — 1117 .. Magnum Magsnillum. — 1187 .. Maisnillum Sancti Petri.

2 — Ce nom de lieu est composé de :
— Mesnil, mot ancien français désignant une maison de paysan, venant du latin MANSIONILE, diminutif de MANSIO signifiant maison, lieu où on demeure (dérivé de MANERE, demeurer).

Son évolution phonétique est : MANSIONIL — MAIS ONIL — MAIS NIL — MES NIL.

— Saint-Père, déformation de Saint Pierre, patron de la paroisse (apôtre dont le nom est le latin PETRUS signifiant pierre).

3 — Maison de paysan établie vers le XIe siècle, dépendant de l'abbaye de Montiéramey. Ce mesnil fut appelé « grand » (latin MAGNUM) par opposition au Mesnilot, appelé « petit » (latin PARUUM).
Puis petit village dont l'église était placée sous le vocable de Saint Pierre.

MESNIL-SELLIERES.

1 — 1161 .. Maignillum justa Selerias.

2 — Ce nom de lieu est composé de :
— Mesnil, mot ancien français désignant une maison de paysan, venant du latin MANSIONILE, diminutif de MANSIO signifiant maison, lieu où on demeure (dérivé de MANERE, demeurer).

— Sellières, ancien hameau situé à proximité (Ouest), aujourd'hui disparu, dont le nom viendrait de SECALARIA (au pluriel), signifiant « champ de seigle » composé du latin SECALE, seigle, et du suffixe collectif latin -ARIA.

L'évolution phonétique serait : SECALARIA — SEC LERIA — SE LIERIE.

3 — Dans cette contrée où on cultivait du seigle, s'établit, à une époque indéterminée, pouvant même remonter à l'époque gallo-romaine, une ferme puis un hameau. Vers le XIe siècle, une maison de paysan s'installa en dehors de ce village et donna naissance à Mesnil-Sellières ; puis le village primitif disparut.

LE MESNILOT.

1 — 1127 .. Maisnilulum. — 1158 .. Parvum Masnilum.

2 — Diminutif de l'ancien français mesnil désignant une maison de paysan, venant du latin MANSIONILE, diminutif de MANSIO signifiant maison, lieu où on demeure (dérivé de MANERE, demeurer).

3 — Maison de paysan établie vers le XIe siècle, dépendant de l'abbaye de Montiéramey. Ce mesnil fut appelé « petit » (latin PARUUM) par opposition à Mesnil-Saint-Père, appelé « grand » (latin MAGNUM).

MONTANGON.

1 — 1136 .. Montigun — 1178 .. Mons Ingonis.

2 — Nom composé (a) de Mont, du latin MONS (MONTIS), signifiant mont, colline,
et (b) de INGO, nom d'homme germanique signifiant clan, famille, francisé en Ingon ou Engon.

Evolution phonétique : INGO — ENGON.

3 — Ferme située sur cette hauteur dominant l'Auzon, possédée par Ingon, établie en ce lieu vers les IXe et Xe siècles.

MONTIERAMEY.

1 — 864 .. Monasterium. — 1118 .. Monasterium Arremari.

2 — Nom composé de :
— Montier, forme ancienne de monastère, venant du latin écclésiastique MONASTERIUM, emprunté au grec monastes, variante de monathos signifiant solitaire, puis moine.
Evolution phonétique : MONASTERI — MONASTIER — MON STIER.

— Et Adremar, nom d'homme dérivé du nom d'homme germanique ADHARMAR, signifiant « célèbre père de l'armée » (MAR, célèbre, ADA, père, HARI, armée).
Evolution phonétique : ADHARMAR — AD REMAR — A RREMAR — A R MER — A R MEI.

3 — Monastère fondé en 837 par Adremar, prêtre de Troyes, en un lieu appelé auparavant Mansus Corbonis (847), c'est-à-dire « le manse de Corbon », de manse (MANSUS, dérivé du latin MANERE, demeurer), unité féodale dépendant d'un grand domaine, et de Corbon, surnom d'homme signifiant corbeau.

MONTREUIL.

1 — 1114 .. Monasteriolum.

2 — Un montreuil, en ancien français, désignait un petit monastère. Ce mot venait de MONASTERIOLUM, diminutif du latin écclésiastique MONASTERIUM, emprunté au grec monastes, variante de monathos signifiant solitaire, puis moine.
Evolution phonétique : MONASTERIOL — MON STERIOL — MON TEROIL.

3 — Petit monastère, dépendant de Montiéramey.

En 1919, la commune reçoit l'appellation officielle « sur Barse », afin de la distinguer des autres Montreuil (une trentaine dans toute la moitié Nord de la France).

NUISEMENT.

1 — 1335 .. Neusement, Nuisement.

2 — Un nuisement, en ancien français, désignait un endroit nocif (du verbe nuire) ; il s'agissait le plus souvent d'un moulin portant préjudice, ou entraînant des dommages au voisinage.

3 — Moulin à vent près duquel s'établit un hameau vers le XIVe siècle.
Signalons une ferme du même nom près de Champigny.

PEL.

1 — 854 .. Villa Pali.

2 — Il s'agit de l'ancien français Pel, signifiant pieu, poteau, venant du latin PALUS, du même sens.

3 — Domaine rural, caractérisé par un poteau placé vraisemblablement au centre ou à l'entrée de la ferme.
Ce nom ne date probablement que du IXe siècle.

PINEY.

1 — 869 .. Pisiniacum.

2 — Forme originelle : PISINIAC, composée (a) de PISINI-, radical de nom d'homme latin (gentilice), peut-être dérivé du latin PISUM signifiant pois,
et (b) du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : PISINIAC — PIS NIAC — PI NEI.

3 — Domaine gallo-romain possédé par Pisinius, établi en ce lieu entre les Ier et IVe siècles, près de la voie romaine Troyes-Toul.

PRECY-NOTRE-DAME.

1 — 1148 .. Prisseium. — 1407 .. Presseyum Beate Marie.

2 — Forme originelle : PRISCIAC, composée (a) de PRISCI-, radical de nom d'homme latin (gentilice), dérivé du latin PRISCUS signifiant ancien,
et (b) du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : PRISCIAC — PRISSIAC — PRISSEI — PRESSI.

3 — Cette partie de l'ensemble villageois de Précy, située sur la rive gauche de l'Aube, fut créée plus tardivement que Précy-Saint-Martin, vers le XIe siècle. On y établit une église sous le vocable de Notre-Dame (ou Sainte-Marie). A la Révolution, on constitua deux communes distinctes.

PRECY-SAINT-MARTIN.

1 — 845 .. Prisciacum. — 1185 .. Sanctus Martinus de Presseio.

2 — Forme originelle : PRISCIAC, composée (a) de PRISCI-, radical de nom d'homme latin (gentilice), dérivé du latin PRISCUS signifiant ancien,
et (b) du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : PRISCIAC — PRISSIAC — PRISSEI — PRESSI.

3 — Domaine gallo-romain, possédé par Priscius, établi en ce lieu entre les Ier et IVe siècles, près de la voie romaine Langres-Châlons.
« Saint Martin » est le nom du saint patron (évêque de Tours au IVe siècle) de la paroisse, permettant la distinction de l'autre Précy au-delà de l'Aube (voir Précy-Notre-Dame).

PUITS.

1 — 1189 .. Puteus.

2 — Puits, du latin PUTEUS même sens.

3 — Lieu-dit remarquable par un puits où s'établit, vers le XIIe siècle, un hameau.

RACHISY.

1 — 1140 .. Raschesi.

2 — Forme originelle : RADGISAC, composée (a) de RADGIS, nom d'homme germanique signifiant « la flèche du conseil » (RAD, conseil, GIS, flèche),
et (b) du suffixe gaulois -AC marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : RADGISAC — RATGISEI — RASCHES I.

3 — Domaine franc, possédé par Radgis, établi en ce lieu au Ve ou VIe siècle (comme le montre le suffixe -AC), près de la voie romaine Troyes-Toul.

RADONVILLIERS.

1 — 1080 .. Villare Radonis.

2 — Nom composé (a) de Radon, nom d'homme dérivé de RADO, nom d'homme germanique signifiant « conseiller »,

et (b) de villiers, mot ancien français, venant du latin UILLARIS, signifiant un démembrement d'un grand domaine rural, une ferme, dérivé du latin UILLA, domaine rural. Au Moyen-âge, un villiers désignait une grande ferme.

3 — Ferme possédée par Radon, établie en ce lieu entre les VIIIe et Xe siècles, à partir du démembrement d'un grand domaine (peut-être Dienville).

ROSSON.

1 — 1200 .. ROSSON.

2 — Forme originelle : RUSSION, composée de (a) RUSSI-, radical de nom d'homme latin (gentilice), ou de RUSS- radical de surnom latin, dérivé du latin RUSSUS, signifiant roux,

et (b) du suffixe gallo-romain -ON, marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : RUSSION — ROSSION.

3 — Domaine gallo-romain possédé par RUSSIUS (ou RUSSUS), établi en ce lieu entre les Ier et IVe siècles.

LA ROTHIERE.

1 — 1104 .. Domus Deus de Rosteria — Capella in Rosteria.

2 — Une rothière, mot dialectal champenois, désigne une lande, une plaine inculte.

Ce mot semble venir du germanique RIUTI, signifiant défrichement, suivi du suffixe -ière.

Evolution phonétique : RIUTI — RUTT — ROST — ROSTIERE.

Cette racine a donné plusieurs toponymes tels que Rueth dans le Nord, et Rode en Alsace et en Lorraine.

3 — La Rothière désignait, vers le XIe siècle, la plaine de Brienne (autrefois Perthes-les-Brienne s'appelait Perthes-en-Rothière).

A cette époque, il existait, sur la route de Brienne à Bar-sur-Aube, une chapelle autour de laquelle un hameau s'établit et prit le nom de La Chapelle en Rothière. Vers le XVIIe siècle, le mot « Chapelle » disparut.

ROUILLY.

1 — XIIe siècle .. Ruilliacum.

2 — Forme originelle : RULLIAC, composée (a) de RULLI-, radical de nom d'homme latin (gentilice), dérivé de RULLUS qui signifierait mendiant,
et (b) du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : RU LLIAC — RUILLIAC — ROUILLI.

3 — Domaine gallo-romain, possédé par Rullius, établi en ce lieu entre les Ier et IVe siècles, près de la voie romaine Troyes-Toul.

SACEY.

1 — XIIe siècle .. Seiciacum.

2 — Forme originelle : SACCIAC, composée (a) de SACCI-, radical de nom d'homme latin (gentilice), peut-être dérivé du latin SACCUS, sac,
et (b) du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux.

Evolution phonétique : SACCIAC — SA CIAC — SA CEI.

3 — Domaine gallo-romain possédé par Saccius, établi en ce lieu entre les Ier et IVe siècles, près de la voie romaine Troyes-Toul.

SAINT-CHRISTOPHE-DODINICOURT.

1 — 832 .. Dodiniaca curtis. — 1027 .. Sanctus Christophorus.

2 — (a) Dodinicourt,
Nom composé de Dodini dont la forme originelle était DODINIAC composée de DODO, nom d'homme germanique, du suffixe germanique -ING, signifiant clan, famille, maison, et du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux, l'évolution phonétique étant : DODING — DODINIAC — DODINI,
et de court ou cort, mot ancien français venant du latin vulgaire CURTIS, signifiant ferme, lui-même dérivé du latin classique COHORTIS, signifiant enclos, cour de ferme, et qui a donné le mot français cour.

(b) Saint-Christophe,
Patron de la paroisse, probablement vers le Xe siècle, Christophe, du grec Christophoros, signifiant « porteur du Christ », est le nom d'un saint plus ou moins légendaire, peut-être un martyr du IIIe siècle.

3 — Domaine franc possédé par la famille de DODO, francisé en Dode, établi en ce lieu au Ve ou VIe siècle (comme l'indique le suffixe -AC), sur la voie Langres-Châlons.
Sur le lieu de cette ancienne villa, une ferme s'installa autour de 800 ; puis un village du nom de Dodinicourt s'y développa.
Enfin, à partir du XIe siècle, le patron de la paroisse donna son nom au village.

SAINT-LEGER-SOUS-BRIENNE.

1 — 991 .. Requiniaca cors. — 1040 .. Sanctus Leodegarius.

2 — (a) Requignicourt.

Nom composé de Requigni, dont la forme originelle était RECCINIAC composée de RECCI-NI-, radical d'un nom d'homme gallo-romain, dérivé hypothétique du radical de nom d'homme gaulois REKK-, et du suffixe gaulois -AC, marquant les noms de lieux, l'évolution phonétique étant : RECCINIAC — REQUINIAC — REQUIGNI,

et de court ou cort, mot ancien français venant du latin vulgaire CURTIS, signifiant ferme, lui-même dérivé du latin classique COHORTIS signifiant enclos, cour de ferme, et qui a donné le mot français cour.

(b) Saint-Léger,

Patron de la paroisse, probablement à partir du VIIIe siècle. Léger, en latin Leodegarius, vient du germanique LEUDGAR (ou LIUTGARI), signifiant « la lance du peuple). Saint-Léger naquit vers 616 ; évêque d'Autun et maire du palais d'Austrasie, il fut martyrisé en 679, sur l'ordre d'Ebroïn, maire du palais de Neustrie. Son culte fut très populaire, surtout autour de la Bourgogne.

3 — Domaine gallo-romain, possédé par Reccinius, établi en ce lieu entre le Ier siècle avant J.-C. et le IIIe siècle après J.-C., sur la voie romaine Langres-Châlons.

Sur le lieu de cette villa gallo-romaine, une ferme s'installa vers le VIIIe ou le IXe siècle ; puis un village du nom de Requignicourt s'y développa.

A partir du XIe siècle, le patron de la paroisse donna son nom au village, et l'ancien nom Requignicourt disparut. L'appellation « sous Brienne » le distingue des autres « Saint Léger » du département (« près Troyes » et «sous Margerie »).

THENNELIERES.

1 — 869 .. Tanoclaria. — 1139 .. Tenellerie. — 1220 .. Tannelerie.

2 — L'étymologie de ce nom est incertaine.

Nous proposons la forme originelle hypothétique suivante : TANNOGILARIA, composée (a) de TANNOGIL-, radical d'un mot de l'époque mérovingienne qui signifierait « la clairière des tanneurs », et serait formé, d'une part, du radical gaulois TANN-, signifiant tan, et primitivement un arbre dont l'écorce est utilisée en tannerie, à savoir le chêne principalement, d'autre part, du radical gaulois YAL- signifiant clairière, espace découvert,

et (b) du suffixe collectif d'origine latine -ARIA.

L'évolution phonétique serait : TANNO YAL — TANOGI L — TANNOGI L ARIA — TANNEUI L ERIE — TENNEUI L IERE.

3 — Il s'agirait donc d'un ensemble de petites clairières occupées par des tanneries ou des unités de fabrication du tan végétal à partir de l'écorce du chêne.

La fondation date des époques gallo-romaine et mérovingienne, c'est-à-dire entre les Ier et VIIIe siècles.

TRANNES.

1 — 1179 .. Trena.

2 — Il s'agit probablement du mot dialectal champenois tranne, signifiant tremble. Il vient du latin TREMULUS, nom de l'arbre dont le tremblement permanent des feuilles a fait dériver son nom du verbe latin TREMERE, trembler.

Evolution phonétique : TREMULUS — TREMULA — TRENNA.

3 — Lieu-dit remarquable par un ou plusieurs trembles. Situé sur la voie romaine Langres-Châlons, ce lieu fut probablement habité, dès l'époque gallo-romaine ; mais il est impossible de déterminer la date d'apparition du nom, entre les Ier et XIe siècles.

UNIENVILLE.

1 — 1099 .. Unicivilla. — 1136 .. Univilla.

2 — Nom composé (a) de Unien, dont nous proposons la forme originelle UNIHING, composée d'une part, de UNIHO, UNIKO, ou plus exactement HUNIKO, nom d'homme germanique, et, d'autre part, du suffixe germanique -ING, signifiant clan, famille, maison, l'évolution phonétique étant : HUNIKING — UNIHING — UNI IN — UNI EN,

et (b) de ville, de UILLA, mot latin signifiant domaine rural, utilisé dans ce sens jusqu'au XIe siècle, ayant donné le français ville, au sens de domaine puis de village.

3— Domaine franc, possédé par la famille de HUNIKO, établi vraisemblablement en ce lieu à l'époque mérovingienne, entre le VIe et le VIIIe siècle.

VAL D'AUZON.

En 1972, les communes d'Auzon, Montangon et Villehardouin s'unirent en une seule municipalité. Cet ensemble prit le nom de « Val d'Auzon », signifiant la vallée de l'Auzon, nom de la petite rivière traversant ces trois villages.

Pour l'étymologie, nous renvoyons à l'article Auzon, au nom de rivière.

VAL SUZENAY.

1 — 1229 .. Vallis Susenayn.

2 — Nom composé de Val, du latin VALLIS, vallée, et de Susenain, déformation de l'ancien français suzain, signifiant « au-dessus ».

3 — Lieu-dit puis village (aujourd'hui détruit), paroisse jusqu'au XVIIe siècle. Le nom signifie « la vallée qui est au-dessus » (de Vendeuvre probablement).

VAUCHONVILLIERS.

1 — 1179 .. Waschoviler.

2 — Nom composé (a) de Vauchon, nom d'homme dérivé de WALHO ou WALKO, nom d'homme germanique signifiant « étranger », dont l'évolution phonétique est : WALK O — WALKHON — WAUCHON,

et (b) de villiers, mot ancien français, venant du latin UILLARIS, signifiant un démembrement d'un grand domaine rural, une ferme, dérivé du latin UILLA, domaine rural.

Au Moyen-âge, un villiers désignait une grande ferme.

3 — Ferme possédée par WALKO, francisé en Vauchon, établie en ce lieu entre les VIIIe et Xe siècles, à partir du démembrement d'un grand domaine (peut-être Jessains ou Vendeuvre).

VENDEUVRE.

1 — Vers le VIe ou le VIIe siècle .. Vindovera.

2 — Forme originelle : VINDOBRIGA, composée (a) de l'adjectif gaulois WINDO, signifiant blanc,

et (b) du gaulois BRIGA, signifiant mont, colline, plateau.

Evolution phonétique : WINDO BRIGA — VINDO BRI A — VINDO VR A — VENDE VR E.

3 — Bourgade gauloise du territoire des Lingons, traversée par la voie romaine Troyes-Langres.

Elle existait très probablement avant le Ier siècle avant J.-C. Son nom signifiait « la colline blanche », soit au sens propre (couleur de l'habitation principale par exemple), soit au sens figuré (aspect clair et dénudé) ; ou encore, il s'agissait peut-être d'un surnom d'homme gaulois, ou du dieu gaulois (en particulier lingon) Windonnos ou Windos, c'est-à-dire la blancheur éclatante, la lumière.

En 1848, Vendeuvre reçoit l'appellation officielle « sur Barse » afin de la distinguer des autres Vendeuvre (Meurthe-et-Moselle, Vienne, Calvados, Indre, avec orthographes variées).

LA VILLE AUX BOIS.

1 — 1179 .. Villa Nemoris. — 1232 .. Ville en Der.

2 — Ville, du latin UILLA, signifiant domaine rural. Ce mot a désigné, jusqu'au XIe siècle, le domaine et le village né du domaine ; puis, du XIe au XIIIe siècle, il correspond simplement au mot « village », lequel lui succédera par la suite, laissant à « ville » son sens actuel.

« Aux bois » est une appellation distinctive indiquant une installation en forêt.

3 — Village créé au XIIe siècle par défrichement forestier. Voir aussi Der, aux noms de pays .

VILLEHARDOUIN.

1 — 1164 .. Villa Arduini.

2 — Nom composé (a) de Ville, de UILLA, mot latin signifiant domaine rural, utilisé dans ce sens jusqu'au XIe siècle, ayant donné le français ville, au sens de domaine, puis de village.

et (b) de Hardouin, nom d'homme, venant du germanique HARDWIN, signifiant « ami dur » (HARD dur, WIN ami).

3 — Il existait, en ce lieu, un domaine rural dès l'époque gallo-romaine ; mais le nom actuel fut donné par Hardouin, seigneur de ce domaine féodal au Xe ou XIe siècle.

VILLEMOYENNE.

1 — 1097 .. Mediana Villa.

2 — Nom composé (a) de Ville, de UILLA, mot latin signifiant domaine rural, utilisé dans ce sens jusqu'au XIe siècle, ayant donné le français ville, au sens de domaine, puis de village.
et (b) de moyenne, adjectif au genre féminin, signifiant primitivement « qui est au milieu », venant du latin tardif MEDIANUS, dérivé du radical latin MEDI-, de même sens.

3— Domaine rural, dont la date de fondation est incertaine, probablement entre les VIIIe et Xe siècles.
La dénomination signifiant « qui est au milieu » ou « entre les deux » indique, sans doute, que ce domaine se situait sur la limite approximative des évêchés de Troyes et Langres, ou des pagi du Troësin et du Lassois, ou encore des comtés de Troyes et de Bar-sur-Seine.

VILLENEUVE.

1 — 1102 .. Villa Nova.

2 — Villeneuve : ce mot désignait, vers le XIIe siècle, un nouveau village fondé par un seigneur ou une abbaye.
Il est composé (a) de Ville, du latin UILLA signifiant domaine rural. Ce mot a désigné jusqu'au XIe siècle le domaine et le village né du domaine ; puis du XIe au XIIIe siècle, il correspond simplement au mot « village » lequel lui succédera par la suite, laissant à « ville » son sens actuel,
et (b) de l'adjectif neuve.

Plus tard on distingua un « Haut » et un « Bas » Villeneuve.

3— Nouveau village créé, au XIe siècle, par le Comte de Champagne, le seigneur d'Isles ou celui de Chappes, son vassal.

LA VILLENEUVE-AU-CHENE.

1 — 1113 .. Nova Villa. — 1266 .. Villa nova juxta quercum. — 1646 .. La Villeneuve Mesgrigny.

2 — Villeneuve : ce mot désignait, vers le XIIe siècle, un nouveau village fondé par un seigneur ou une abbaye.
Il est composé (a) de Ville, du latin UILLA signifiant domaine rural. Ce mot a désigné jusqu'au XIe siècle le domaine et le village né du domaine, puis, du XIe au XIIIe siècle, il correspond simplement au mot « village » lequel lui succédera par la suite, laissant à « ville » son sens actuel,
et (b) de l'adjectif neuve.

L'appellation « justa quercum », c'est-à-dire « près du chêne » a permis la distinction avec d'autres villeneuves.
« Le Chêne » était un lieu-dit plus ancien, situé entre La Villeneuve et Champ-sur-Barse ; à l'origine remarquable par un grand chêne, peut-être sacré, ce lieu vit la fondation d'une chapelle dite « La Chapelle du Chêne », dédiée à St Thibaut vers 1080, et d'un hameau, aujourd'hui détruits.

A partir du début du XVIIe siècle, le fief de La Villeneuve relevait de la seigneurie puis du marquisat de Mesgrigny, ancien fief près de Méry-sur-Seine. Le village reprit son ancienne appellation à la fin du XVIIIe siècle.

3 — Nouveau village créé au XIIe siècle, près du Chêne, dépendant de la châtellenie de Vendeuvre.

VILLEVOQUE.

1 — 1140 .. Villa Episcopi.

2 — Nom composé (a) de ville, de UILLA, mot latin signifiant domaine rural, utilisé dans ce sens jusqu'au XIe siècle, ayant donné le français ville, au sens de domaine, puis de village,
et (b) de evoque, forme ancienne d'évêque, venu du latin ecclésiastique EPISCOPUS.

3 — Domaine rural possédé par l'évêque de Troyes ; le nom est apparu probablement entre les IXe et XIe siècles.

VILLIERS-LE-BRULE.

1 — XIIIe siècle .. Villare ustum.

2 — Villiers, mot ancien français, venant du latin UILLARIS, signifiant un démembrement d'un grand domaine rural, une ferme, dérivé du latin UILLA, domaine rural.
Au Moyen-âge, un villiers désignait une grande ferme.

L'appellation « le Brûlé » (latin USTUM), qui a permis la distinction des autres Villiers, semble due à un incendie survenu vers le XIIIe siècle.

3 — Ferme établie à partir du démembrement d'un grand domaine (Piney) vers les XIe ou XIIe siècles.

NOMS DE RIVIERES

AMANCE.

Voir Amance dans les noms de village.

AUBE.

1 — VIIe siècle .. Albis. — 877 .. Alba.

2 — Forme originelle hypothétique : ALOBIA, composée (a) de AL-, radical hydronymique très répandu en France, d'origine pré-indo-européenne, reliquat d'une langue du Néolithique récent, et (b) de OBIA-, probablement variante ancienne du radical indo-européen (et en particulier celtique) AP- ou AB-, signifiant eau, rivière, en général divinisée.

Evolution phonétique : ALOBIA — AL BIA — AL B A.
Notons l'attraction du radical latin ALB- signifiant blanc.

3 — La création de ce nom de rivière correspond probablement à l'arrivée des premiers indo-européens, c'est-à-dire aux environs de l'Age du bronze et du 1er Age du fer (entre les XVe et VIIe siècles avant J.-C.). Il existe plusieurs noms de rivière de forme identique ou voisine (Elbe, Albe, Aubette, Aujon, etc...).

AUZON.

Voir Auzon dans les noms de village.

BARSE.

1 — 837 .. Barsa.

2 — L'étymologie est obscure. On peut supposer une forme originelle BARESSA ou BARISSA qui serait composée (a) de BARR-, radical gaulois d'origine pré-indo-européenne, signifiant sommet, hauteur boisée, rebord d'un plateau, côte, retrouvé dans Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine.

et (b) d'un suffixe gaulois -ESSA ou -ISSA, ou du radical hydronymique pré-indo-européen IS-.

3 — Ce nom de rivière est unique en France.

Il s'agit peut-être du nom gaulois désignant les hauteurs de la Côte des Bars, dominant le bassin de la Barse, ou d'un antique village gaulois situé près de la source, ou encore de la « rivière venant des hauteurs » (BAR-IS-A).

BODERONNE.

1 — 1141 .. Baudronna.

2 — Ce nom reste obscur.
Nous proposons l'étymologie suivante : la forme originelle serait BAUDRONNA, composée (a) d'un radical gaulois BAWDR-, signifiant lieu boueux, dérivé du gaulois BAWA, signifiant boue, ayant donné quelques mots dialectaux anciens tels que baudre, baudrière et, aussi baudroie (notons que BAWA est à l'origine des mots français boue et bave),
et (b) du radical gaulois ONNA, signifiant rivière, onde, flot, fontaine.

3 — Petite rivière primitivement marécageuse, boueuse, si l'étymologie est exacte. Le nom daterait de l'époque gauloise ou gallo-romaine.

CIVANNE.

1 — Pas de trace écrite ancienne.

2 — Ce nom reste obscur.
Il a pu se former à partir du mot ancien français cive, signifiant oignon, du latin CEPA, suivi du suffixe -AINE, altéré en -ANNE.

3 — Si cette étymologie est exacte, ce ruisseau devrait se distinguer par des Liliacées sauvages ou des cultures d'oignons. Le nom daterait du Moyen-âge.

MORGE.

1 — 1136 .. Morgea.

2— Forme originelle MORGA, mot gaulois qui signifierait frontière.

3 — Ce ruisseau semblait servir de limite entre les territoires des Lingons, à l'Est, et des Tricasses, à l'Ouest. Le nom date de l'époque gauloise ou gallo-romaine.

LANDION.

1 — Sans doute : Landio.

2 — Forme originelle : LANDION, composée (a) de LANDI-, radical gaulois proche des mots LAN, LANDA, signifiant lande, plaine ou plateau désert ou dénudé,

et (b) de ON qui peut être soit un suffixe gaulois, soit plutôt une forme masculine dérivée du mot gaulois ONNA, signifiant rivière, onde, flot, fontaine.

3 — Le nom de cette petite rivière apparu vers l'époque gauloise ou gallo-romaine, signifierait « la rivière de la lande ou du plateau ».

SEINE.

1 — 52 avant J.-C. .. Sequana (*in* J. César). — IIe siècle après J.-C. .. Sêkoana (*in* C. Ptolémée).

2 — Forme originelle hypothétique : SEKUONNA, composée (a) de SEKU-, radical pré-indo-européen, reliquat d'une langue du Néolithique récent, retrouvé dans un certain nombre de noms de lieux de rivières et de montagnes de France, se présentant le plus souvent sous les formes SEG- ou SEGUS-. Sa signification nous est inconnue mais pourrait se rapprocher du radical celto-germanique SEG-, signifiant force, victoire, ou encore du radical latin SEC-, signifiant couper. Par ailleurs, nous retrouvons dans le Sud de la France, un radical oronymique SEKK- ou SIKK-, d'origine méditerrannéenne, qui peut-être s'y apparente.

Et (b) de ONNA-, signifiant rivière, onde, flot, fontaine.

Evolution phonétique : SEKUONNA — SEKUAN A — SEG AN A — SEI N A.

3 — Le premier élément du nom de ce fleuve date probablement du Néolithique. L'installation des Celtes apporta le second élément qui signifie simplement « rivière ».

Signalons, en outre, que le peuple gaulois des Séquanes, qui occupait la Franche-Comté actuelle, venait probablement des régions de la Haute Seine.

VOIRE.

1 — 673 .. Vigera.

2 — Forme originelle : VIGARA, composée (a) d'un radical obscur VIG- ou VEG- retrouvé dans divers hydronymes (Vienne, Viaur, Vègre, Vingeanne), probablement celtique. Sa signification reste incertaine, hésitant entre WIG- vigoureux (apparenté au radical latin UIG de même sens), et WEG- humide, retrouvé dans la famille indo-européenne,

et (b) de ARA-, radical pré-indo-européen, datant du Néolithique récent, signifiant rivière, très fréquent dans l'hydronymie de toute la France.

Evolution phonétique : WIGARA — VIGERA — VI ERA — VEI RE.

3 — Rivière dont le nom primitif ARA fut ensuite déterminé par un mot celtique obscur, soit « vigoureux », « donnant la force », soit « traversant une région humide ».

NOMS DE PAYS

BARROIS.

1 — 837 .. pagus Barrensis.

2 — Ce nom vient de Bar suivi du suffixe -ois, et désigne le pays de Bar-sur-Aube.

Bar, originellement BARR ou BARRISI, vers les VIe et VIIe siècles, vient du radical gaulois BARR-, d'origine pré-indo-européenne signifiant colline escarpée, côte, hauteur boisée, rebord d'un plateau (correspondant à la colline Sainte-Germaine), surtout répandu dans le Nord-Est de la France.

3 — Pagus de l'époque franque correspondant à la région de Bar-sur-Aube, inclus dans le diocèse de Langres. A l'époque féodale, il donna naissance au comté de Bar-sur-Aube.

Le terme de Barrois s'étendit à la Côte des Bars (comprenant donc Bar-sur-Seine) et à l'Ouest de la Haute-Marne (Arc-en-Barrois, Châteauvillain, Juzennecourt).

On utilisa récemment les appellations contestables de Bar-sur-Aubois ou de Baralbois pour désigner les alentours de Bar-sur-Aube.

Par ailleurs, il ne faut pas confondre le Barrois champenois (Bar-sur-Aube) et le Barrois lorrain (Bar-le-Duc).

4 — Les communes du Parc pouvant être incluses dans le Barrois sont : Bossancourt et Dolancourt.

BRIENNOIS.

1 — Vers le VIe siècle .. pagus Breonensis.

2 — Ce nom vient de Brienne, suivi du suffixe -ois, et désigne le pays de Brienne-le-Château. Pour l'étymologie, voir Brienne.

3 — Pagus de l'époque franque correspondant à la région de Brienne, Margerie, Montier-en-Der, inclus dans le diocèse de Troyes. A l'époque féodale, il donna naissance au comté féodal de Brienne.

4 — Les communes du Parc comprises dans le Briennois sont : Brienne-le-Château, Brienne-la-Vieille, Blaincourt, Epagne, Dienville, Lassicourt, Lesmont, Mathaux, Pel-et-Der, Précy-Notre-Dame, Précy-Saint-Martin, Radonvilliers, Saint-Christophe, Saint-Léger, Val d'Auzon, Piney, Brévonnes, La Rothière, Jessains, Juvanzé, Trannes et Unienville.

LASSOIS.

1 — 632 .. pagus Latiscensis.

2 — Ce nom vient de LATISCO, localité antique qui se situait au Nord de Châtillon-sur-Seine, au mont Lassois, près de la commune de Vix où fut découvert le fameux trésor ; cette forteresse, probablement puissante durant toute l'époque gauloise, fut ruinée par les invasions barbares.

L'étymologie de LATISK est inconnue, et semble antérieure à l'arrivée de la langue celtique. Etablie sur une voie commerciale importante, cette localité date sûrement du Néolithique récent.

3 — Pagus de l'époque franque correspondant à la région de Bar-sur-Seine et Châtillon-sur-Seine, inclus dans le diocèse de Langres ; il s'étendait, au Nord, jusqu'à Vendeuvre et Amance, semble-t-il. Il existait, au Moyen-Age, un archidiaconé de Lassois, au diocèse de Langres.

Aujourd'hui, ce nom de pays n'est plus employé. On préfère utiliser les termes de Barséquanais et Châtillonnais.

4 — Les communes du Parc comprises autrefois dans le Lassois sont : Vendeuvre, Amance, Vauchonvilliers, Magny-Fouchard, Puits-et-Nuisement, Champ, La Loge-aux-Chèvres, La Villeneuve-au-Chêne, Briel, Chauffour.

DER.

1 — 673 .. foresta Dervus, puis pagus, saltus ou silva Dervensis.

2— La forme originelle est DERU qui est un mot gaulois signifiant chêne. Il s'agit donc du pays de la forêt de chênes.

3 — Au VIIe siècle, et probablement dès l'époque gauloise, ce nom de pays désignait une vaste région forestière s'étendant sur la partie de la Champagne humide comprise entre la Marne au Nord et la Seine au Sud, aux confins des peuples des Tricasses, des Lingons et des Catalaunes.

Plus tard, le nom s'est restreint à la forêt comprise entre la Blaise et l'Aube, autour de Montier-en-Der. Mais, au Sud de l'Aube, nous retouvons ce nom dans quelques contrées forestières et dans le village de Der.

4 — En dehors de Bossancourt et Dolancourt, de Rouilly-Sacey, Mesnil-Sellières, Laubressel, Thennelières et Bouranton, toutes les communes du Parc pourraient être incluses dans le Der, au sens antique du terme.

ORIENT.

1 — 1235 .. Orient.

2 — Ce nom a pour origine le mot français Orient, désignant les régions de l'Est de la Méditerrannée, et venant du latin ORIENS SOL, c'est-à-dire le soleil levant (du latin ORIRI, se lever, naître).

3 — Cette région forestière qui faisait partie du DER, fut concédée, pour une grande part, vers le XIIe siècle, à l'Ordre des Chevaliers de la Milice du Temple ou Templiers, qui se constitua au Proche-Orient à l'époque des Croisades, et, plus précisément, fut fondée à Jérusalem en 1118 par le seigneur champenois Hugues de Payns. Les biens des Templiers de cette région étaient placés sous l'autorité de la Commanderie d'Orient.

4 — Les communes du Parc dont on peut considérer la participation à la région de la forêt d'Orient, au sens restreint du terme, sont : Vendeuvre, Amance, Champ, La Villeneuve-au-Chêne,

Montiéramey, Mesnil-Saint-Père, La-Loge-aux-Chèvres, Lusigny, Géraudot, Piney, Brévonnes, des parties de Mathaux, Radonvilliers et Dienville, ainsi que Laubressel, Dosches et Rouilly-Sacey. Vers le Sud, on peut y inclure également Montreuil, Chauffour et Briel.

TROESIN.

1 — Pagys Tricassinus.

2 — Ce nom vient de Troyes, suivi du suffixe -in et désigne le pays de Troyes.

Troyes, appelé Augustobona à l'époque gallo-romaine, a emprunté son nom, au IVe siècle, à la « civitas Tricassinus », circonscription correspondant au territoire du peuple gaulois des Tricasses. Ce dernier nom, TRIKASS est composé de TRI-, radical gaulois signifiant trois, et de KASS- radical gaulois obscur, fréquent dans les noms de peuples gaulois, signifiant peut-être clan, lignée, tribu.

Il s'agirait donc des « trois clans », ceux-ci ayant été probablement démembrés du vaste territoire des Senons, peuple gaulois de la région de Sens.

3 — Pagus de l'époque franque correspondant à la région de Troyes. A l'époque féodale il donna naissance au Comté de Troyes qui devint le centre du comté de Champagne. Le terme de Troësin tomba assez vite en désuétude.

4 — Les communes du Parc comprises dans le Troësin sont : Rouilly-Sacey, Dosches, Mesnil-Sellières, Bouranton, Laubressel, Thennelières, Courteranges, Lusigny, Montiéramey, Montreuil, Mesnil-Saint-Père, Villemoyenne.

VENDEUVROIS.

1 — Nom d'apparition récente.

2 — Ce nom vient de Vendeuvre, suivi du suffixe -ois, et désigne le pays de Vendeuvre. Pour l'étymologie, voir Vendeuvre.

3 — Cette petite région centrée sur Vendeuvre, ancienne châtellenie du Comté de Champagne, correspond à la Côte des Bars comprise entre Thieffrain et Vauchonvilliers.

A l'époque franque, cette région formait la frange septentrionale du pagus de Lassois.

4 — Les communes du Parc pouvant être incluses dans le Vendeuvrois sont : Vendeuvre, Vauchonvilliers, Magny-Fouchard, Puits-et-Nuisement, Champ, La Villeneuve-au-Chêne.

BIBLIOGRAPHIE

BOUTIOT (Th.) & SOCARD (E.). — Dictionnaire topographique du département de l'Aube. Imp. nat., Paris, 1874.

DAUZAT (A.). — Dictionnaire étymologique de la langue française. Larousse, 1938.

DAUZAT (A.) & ROSTAING (Ch.). — Dictionnaire des noms de lieux de France. Larousse, 1963.

DAUZAT (A.), DESLANDES (G.) & ROSTAING (Ch.). — Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France. Klincksieck, 1978.

DUBY (G.). — Guerriers et paysans. Gallimard, 1973.

DUBY (G.) *et al.* — Histoire de la France rurale. Seuil, 1975.

ERNOUT (A.) & MEILLET (A.). — Dictionnaire étymologique de la langue latine. Klincksieck, 1959.

GAILLET (S.). — Promenades d'hier et d'aujourd'hui dans 42 communes du Parc naturel de la Forêt d'Orient.

GODEFROY (F.). — Dictionnaire de l'Ancien français. Paris, 1883.

GRENIER (A.). — Les Gaulois. Payot, 1970.

LAFFITTE-HOUSSAT (J.). — Origine des noms des localités de l'Aube, conférence.

LEBEL (P.). — Principes et méthodes d'hydronymie française, 1956.

LONGNON (A.). — Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours, Hachette, 1884-1889.

LONGNON (A.). — Les noms de lieux de la France. Champion, 1929.

MOREAU (J.). — Dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France. Picard, 1972.

ROSEROT. — Dictionnaire de la Champagne méridionale. Troyes, 1948.

ROSTAING (Ch.). — Les noms de lieux. PUF, 1961.

TOMASSON (R.). — Les sites gallo-romains de Saint-Léger-sous-Brienne.

TOMASSON (R.). — Dix années de sauvegardes archéologiques dans l'arrondissement de Bar-sur-Aube.

VINCENT (A.). — Toponymie de la France. Bruxelles, 1937.